



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vente aux enchères de bouteilles d'eau à Mayotte

Question au Gouvernement n° 942

Texte de la question

VENTE AUX ENCHÈRES DE BOUTEILLES D'EAU À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Madame la ministre des outre-mer, je souhaite appeler votre attention sur des faits particulièrement préoccupants révélés par la presse locale à Mayotte.

Le 2 juin, la préfecture de Mayotte aurait procédé à la vente aux enchères de palettes d'eau initialement destinées à la population après le passage du cyclone Chido. Selon le journal *Mayotte Hebdo* du 22 octobre, ces stocks financés par l'État dans le cadre de l'aide d'urgence post-cyclonique auraient été vendus à des entreprises privées et à des associations. Dans son droit de réponse du 23 octobre, le préfet de Mayotte reconnaît avoir organisé cette vente et confirme surtout que vivre avec des coupures d'eau est normal. Ces révélations provoquent une vive indignation au sein de la population qui subit, depuis des années, une pénurie structurelle d'eau, situation reconnue par la loi du 11 août 2025 sur la refondation de Mayotte.

Madame la ministre, le code de l'environnement affirme que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation » et la résolution 64/292 de l'ONU consacre le droit à l'eau comme un droit fondamental. Vendre le produit d'une aide humanitaire dans un territoire où plus de 70 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et où les coupures peuvent durer jusqu'à quatre jours constitue une atteinte à la dignité et au principe d'égalité devant le service public.

Quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour garantir la transparence dans la gestion des aides humanitaires à Mayotte et faire respecter le droit à l'eau dans ce département durement éprouvé ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Madame la députée, je connais bien sûr votre engagement sur la question de l'eau et la situation préoccupante de l'archipel, où les équilibres sont encore très fragiles. Aucun responsable ne considère que la situation actuelle est satisfaisante. Mais parce que le sujet de l'eau est grave, je ne peux pas laisser prospérer de fausses informations sur la vente qui a eu lieu au mois de juin. Dans le cadre de la gestion de crise suite au cyclone Chido, l'État a acheté à ses frais plus de 2 millions de bouteilles. Il a organisé leur acheminement et leur distribution aux populations – également à ses frais, ce qui est bien normal, car il s'agissait de répondre à des besoins vitaux. Ensuite, une fois l'urgence absolue passée, le reliquat des bouteilles en question a été vendu...

Plusieurs députés du groupe RN . À qui ?

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . Je m'apprête à le dire : il a été vendu à des entreprises et à des

professionnels dans le strict cadre de la loi, puisque vous savez que la cession de biens par l'État est réglementée. Les règles de transparence et de publicité ont été respectées.

M. Nicolas Meizonnet . Personne n'a dit le contraire !

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . La préfecture de Mayotte ne s'est pas enrichie dans cette opération ; elle a respecté les règles. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Yoann Gillet . À qui les a-t-on vendues ? C'est honteux !

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . Les grossistes et les distributeurs n'ont pas pu acquérir de palettes d'eau en bénéficiant de cette opération, comme j'ai pu le lire. Ni le quota stratégique de l'État sur l'eau ni l'eau qui vient des dons humanitaires que vous avez évoqués n'ont disparu. Ce sont de fausses informations.

M. Nicolas Meizonnet . Vous venez de les confirmer !

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . Je vous suggère de ne pas cautionner cette désinformation. Je vous proposerai plutôt, madame la députée, parce que je vous sais engagée sur cette question, de continuer à travailler sur l'usine de dessalement d'Ironi Bé ainsi que sur la troisième retenue collinaire d'Ourovéni, pour poursuivre les forages, pour donner de l'ambition au plan Eau Mayotte. Il nous faut absolument des projets structurants pour les Mahorais et les Mahoraises afin de sortir de cette crise de l'eau.

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Madame la ministre, ces stocks d'eau auraient dû bénéficier en priorité aux publics des centres communaux d'action sociale, qui en ont tant besoin, et aux familles les plus fragiles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*) Vendre à des entreprises privées de l'eau payée par l'État, par l'argent des contribuables, est scandaleux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anchya Bamana](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 942

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2025